

Ce 27 octobre 2011, la Conférence du Jeune Barreau de MONS et la Commission Jeunesse de MONS organisent une après-midi Conférence consacrée au débat relatif aux questions de comment agir et quelles solutions envisager face aux troubles dans le lien/la relation/le contact parents-enfants, et ce tant d'un point de vue juridique, que protectionnel, sociologique, ...

Cette après-midi conférence-débat sera présidée par Madame Jocelyne JOACHIM, Présidente de Chambre à la cour d'appel de Mons,

PROGRAMME

Jeudi 27 octobre 2011

13h30 Accueil des participants

13h45 Introduction

Madame Jocelyne JOACHIM,
Présidente de Chambre à la cour d'appel de Mons,

14h00 La perte du lien parental

Mme Nadia DE VROEDE,
Substitut du Procureur général près de la cour d'appel de Bruxelles,
Présidente du Conseil Supérieur de la Justice,

Me Nathalie UYTENDAELE,
Avocat au barreau de Bruxelles,
Médiatrice familiale,

Me Marianne WARNANT,
Avocat au barreau de Bruxelles,
Médiatrice familiale,

14h40 Point de vue du Parquet

Monsieur Eric JANSSENS,
Substitut du Procureur du Roi au parquet de Nivelles (responsable de la section Jeunesse),
Président de l'Union francophone des Magistrats de la Jeunesse,

14h50 Point de vue du pédopsychiatre

Madame Marie VANDORPE,
Psychiatre infanto-juvénile,

15h00 Pause café

15h30 Point de vue du magistrat

Madame Hélène STRANART,
Magistrat de la jeunesse au Tribunal de Première Instance de Bruxelles,

15h40 Point de vue du SPJ

Monsieur Alain NAGYPAL,
Directeur adjoint du S.P.J de Mons,

15h50 Eclairage sur les attentes des Parents/ justiciables

Monsieur Olivier LIMET,
Formateur, et intervenant auprès de familles en difficulté, enseignant, membre d'une équipe pluridisciplinaire en psychiatrie,

16h00 Débats

16h45 Questions-Réponses

17h00 Conclusions

Madame Jocelyne JOACHIM,
Présidente de Chambre à la cour d'appel de Mons,

17h15 Clôture des Travaux

BULLETIN D'INSCRIPTION

« *LE LIEN PARENTAL :
ATOUT ?
PRIX ?* »

MONS – 27 octobre 2011

A renvoyer avant le 20 octobre 2011 à Me Nicolas ALAIMO, Par fax : 065/31 39 27 ou par e-mail : n.alaimo@avocat.be

NOM :

PRENOM :

QUALITE :

ADRESSE :

TEL – FAX :

E-MAIL :

O s'inscrit au colloque « *Le lien parental : Atout ? Prix ?* » et verse la somme de 65 €/35 € sur le compte BE94 630-0507750-14 de l'ASBL Conférence du Jeune Barreau de MONS (avec en communication le nom du participant).

Attention : seul le paiement vaut inscription.

Date et signature :



LIEU

UMONS,
Auditoire Le Vésale,
Avenue du champ de Mars,
7000 MONS
Plan d'accès disponible à l'adresse :
http://www.umh.ac.be/plan_M.html

DROIT D'INSCRIPTION

Droit d'inscription comprenant la participation
aux travaux et la pause café.
- 65€ pour les avocats inscrits au tableau et
les autres participants
- 35€ pour les avocats stagiaires

La Conférence du Jeune Barreau a effectué la
demande de prise en charge des frais
d'inscriptions des magistrats auprès du SPF
Justice.

FORMATION PERMANENTE

3 points - attestation de l'Ordre remise aux
participants le jour de la formation

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Me Jérôme NICODEME,
Avenue d'Hyon, 49R3 7000 MONS
Tel : 065 34 63 46
Fax : 065 33 50 77
E-mail : j.nicodeme@avocat.be

Conférence du Jeune Barreau de Mons



APRES-MIDI CONFERENCE-DEBAT
Le 27 octobre 2011

**LE LIEN PARENTAL :
ATOUT ?
PRIX ?**

UMONS,
Auditoire Le Vésale,
Avenue du Champ de Mars, 7000
MONS